

Brest, le 12/03/2015

COMMUNIQUE

Vers une Université Bretagne Loire :

Le Conseil d'administration de l'UBO adopte les statuts de la future Communauté d'Universités et d'Établissements.

Le Conseil d'Administration de l'UBO a adopté ce jeudi 12 mars les statuts de la future Communauté d'Universités et Etablissements Université Bretagne Loire. Sur 28 membres que compte le C.A. de l'UBO, on enregistre 16 votes POUR, 3 abstentions et 7 votes CONTRE (2 absents).

Premier parmi les futurs membres de l'UBL à soumettre ces statuts à son conseil d'administration, l'UBO manifeste ainsi son implication dans ce long processus né de la loi Enseignement Supérieur et Recherche de juillet 2013 et qui mobilise depuis lors pas moins de 27 établissements ou organismes de recherche en Bretagne et Pays de Loire.

Pour mémoire, l'UBO s'était inscrite dans le projet UBL moyennant l'obtention d'un délai d'un an auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, temps nécessaire pour aboutir à un projet partagé dans le cadre d'une dynamique associant universités, organismes et grandes écoles de Bretagne et de Pays de la Loire.

Ce vaste ensemble, qui regroupera plus de 160 000 étudiants, 6 600 enseignants-chercheurs et 6 500 personnels administratifs et techniques, - soit la plus grande Communauté à l'échelle nationale - aura vocation à renforcer les coopérations entre établissements aussi bien dans la politique de formation que dans la stratégie de recherche. La gouvernance reposera sur une représentation équilibrée de chaque établissement, des étudiants et des différentes catégories de personnels.

Le choix d'un modèle de gouvernance fédéral, nouveau dans le paysage français de l'enseignement supérieur, permettra à chaque établissement de conserver son autonomie d'action mais aussi de bénéficier du potentiel de synergies offert par ce regroupement historique. Une fois créée, l'Université Bretagne Loire pourra aussi conclure des partenariats avec d'autres établissements de formation supérieure et/ou de recherche présents sur le territoire.

Le calendrier d'examen des statuts de l'UBL dans les 26 autres établissements se poursuivra jusqu'au mois de Mai.

Membres inscrits dans les statuts

Les Universités

- Université d'Angers
- Université de Brest (UBO)
- Université de Bretagne-Sud (UBS)
- Université du Mans
- Université de Nantes
- Université de Rennes 1
- Université Rennes 2

Les Ecoles

- Ecole Centrale de Nantes
- Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)
- Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest (ENIB)
- Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM)
- Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes (ENSCR)
- Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nantes (Mines Nantes)
- Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées Bretagne (ENSTA Bretagne)
- Groupe des écoles nationales d'économie et statistiques (ENSAI : Ecole nationale de la statistique et de l'analyse de l'information)
- Ecole Normale Supérieure de Rennes (ENS Rennes)
- Ecole Supérieure d'Agriculture (ESA)
- Institut d'Etudes Politiques de Rennes (Sciences Po Rennes)
- Institut Mines-Télécom (Télécom Bretagne)
- Institut National des Sciences Appliquées de Rennes (INSA Rennes)
- Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST)
- Oniris, Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes-Atlantique Les

Les organismes de recherche et agences d'expertise

- Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement du Travail (Anses)
- Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
- Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la mer (Ifremer)
- Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (Inria)
- Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

l'UBL en chiffres :

- 160 000 étudiants
- 6 600 enseignants, enseignants chercheurs et chercheurs
- 6 500 personnels administratifs et techniques